

Séance du 29 septembre 2023



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-neuf septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt septembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

PRÉSENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY -
Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Sonia MAUREL - Virginie MONTES -
Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG - Jean-Baptiste SANGLARD

ABSENTS :

EXCUSES : Catherine MATHIEU

SECRETARE DE SEANCE : Catherine MOREL

OBJET : Subvention à l'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF)

Monsieur le Maire présente la demande de subvention pour l'aide à la création de l'Association Syndicale Libre de gestion Forestière.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **décide** d'accorder une subvention de **1 000 €** (mille euros) pour aide à la création de l'ASLGF;
- **donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie
le 29 septembre 2023
Le Maire :

Philippe DELABRE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20230929-23_09_006-DE
Reçu le 04/10/2023